



RÈGLEMENTATION MONTAGE CHAPITEAU Structure 10m

*prêt exclusivement réservé aux Communes de la CCRM et associations de la CCRM
(manifestations non privées)*

Chronologie de montage d'un chapiteau de 200m² :

- Chargement 6 personnes + moyen de transport
 - Préparation au sol (platines + assemblage)
 - Montage structure + bâches de toits et rideaux
- } 8 personnes

Durée du chargement et du montage : 1 journée

Durée du démontage et du rangement : 1 journée

Montage d'un chapiteau : conditions et besoins

- 1 semaine avant : prise de contact pour convenir le jour et l'heure de montage (en journée de préférence)
- Pour une 1^{ère} implantation :
 - o Si pas de plan, envoyer une DICT aux concessionnaires, puis remettre copie des réponses à la CCRM
 - o Si plan, fournir les plans des réseaux souterrains éventuels : eau/gaz/électricité/video...
- 8 personnes pour le montage + présence obligatoire d'1 agent CCRM
- Enlèvement matériel à la charge du locataire (tracteur + remorque à définir selon surface)
- Contrôle encrage (sur demande du maire)
- Montage pendant les horaires de travail des agents techniques de la CCRM (ni week-end, ni jour férié)
- Montage soumis aux conditions météorologiques
- Durant le montage, sécuriser les personnes intervenantes :
 - o port obligatoire du casque (fourni par la CCRM)
 - o port obligatoire de chaussures de sécurité
 - o port obligatoire de gants de protection
- Chantier interdit aux enfants de moins de 15 ans

Démontage d'un chapiteau : conditions et besoins

- 8 personnes pour le démontage et le rangement + présence obligatoire d'1 agent CCRM
- Démontage pendant les horaires de travail des agents techniques de la CCRM
- Durant le démontage, sécuriser les personnes intervenantes :
 - o port obligatoire du casque (fourni par la CCRM)
 - o port obligatoire de chaussures de sécurité
 - o port obligatoire de gants de protection
- Chantier interdit aux enfants de moins de 15 ans
- Prévoir moyen d'arrachage des piquets (tracteur, chariot élévateur...)
- Pour les montages dont l'emplacement est répétitif d'année en année, combler impérativement les trous des piquets d'ancrage
- Retour du matériel à la charge du locataire

Tarif (Conformément au Règlement d'utilisation des équipements du parc de matériel)

- Chapiteau : 1€ par m² et par location
- Main d'œuvre : 20€ par heure et par agent